

# Compte-rendu du Conseil Municipal

Du Jeudi 22  
Octobre 2020

## Ouverture de la séance le Jeudi 22 Octobre à 20h08

\*\*\*\*\*

**Etaient présents :** BEAUFRETON Nicole, BABARIT Cyrille, COMBE Pierre, DEVAUD Angélique, DUDOGNON-HERAULT Marielle, GRENEE Véronique, LUCIEN Stéphanie, CHERON Marie-Eve, BILLAUD Sophie, HURTEAU Laurent, HURTEAU Philippe, MAUDET Nicolas, ROY Hervé, WERTH Laurent.

**Etaient absent :** BLANCHARD Nathalie

**Est arrivé à 21H00 :** ROY Hervé

**Secrétaire de séance :** DUDOGNON-HERAULT Marielle

*La séance a été ouverte à 20h08 par Madame le Maire Nicole BEAUFRETON.*

\*\*\*\*\*

### I. Adoption du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le Conseil municipal après lecture par Madame le Maire Nicole BEAUFRETON approuve à l'unanimité le compte rendu du 24 Septembre 2020.

### II. Informations diverses à donner concernant la COVID-19

Roxane GERAUD la secrétaire générale de la commune prend la parole sous autorisation de madame le Maire Nicole BEAUFRETON. Elle explique la situation sanitaire actuelle dans la commune de Treize-Vents expliquant que le port du masque va être obligatoire dans la commune à partir du Vendredi 23 Octobre 2020 à minuit du fait

de l'arrêté préfectoral l'imposant sur toute la Vendée. Elle expose également le couvre feu qui va être mis en place sur Cholet de 21H00 à 6h00.

Parallèlement elle explique que les boissons tolérées jusqu'à présent vont être interdites après les réunions et assemblées municipales.

Les salles sont fermées désormais à la location aux particuliers, cela reste autorisé pour les associations et les professionnels sous réserve que ne soient pas organisés des repas et des services de boissons.

Une information sur la présence aux réunions et dans la mairie lorsque les élus sont cas contacts ou en contact avec des cas contacts est aussi diffusée.

Une information sur la présence aux réunions et dans la mairie lorsque les élus sont cas contact ou en contact avec des cas contacts est aussi diffusée.

### III. Comptes-rendus des diverses commissions municipales et communautaires par leurs représentants

Marielle DUDOGNON-HERAULT 2ème adjointe expose son compte rendu de la réunion communication qu'elle préside. Elle expose la volonté de créer une charte venant encadrer les publications mises sur les réseaux sociaux. Elle expose le calendrier du bulletin municipal à venir, le travail avec l'infographiste de Mortagne-sur-Sèvre. Elle expose le calendrier des publications municipales à venir : Bulletin début Janvier, Actu mi-mai et deuxième actu mi-septembre.

Marielle DUDOGNON-HERAULT expose également le compte rendu de l'élection du conseil municipal des enfants mis en place par la commission relation avec les structures scolaires et périscolaires.

Pierre COMBE, élu, fait un point sur les recherches de concessions cimetières mentionnant que les recherches sont longues mais se font petit à petit.

Laurent WERTH 1er adjoint fait le compte rendu des bâtiments publics. Il explique que l'église va être fermée en attendant les travaux de rénovation du chauffage. Et que la rénovation de la salle annexe se concrétise puisque le marché public va être lancé.

Laurent WERTH fait également le point sur la commission finance puisque les adjoints ont rencontré Monsieur Morvan le comptable de la communauté de communes qui a rassuré les élus sur le taux d'endettement puisque celui-ci par tête est tout à fait raisonnable. Il mentionne que les fonds de concours vont être reconduits.

Madame le maire Nicole BEAUFRETON fait également le point sur la commission Affaires sociales et familiales où elle explique qu'une subvention était apportée à la crèche pour financer deux places supplémentaires, or ces places ne servent pas à l'heure actuelle. La commission va ainsi se pencher sur une continuité de financement.

Laurent HURTEAU présente le compte-rendu de la commission vie associative et culturelle il expose les limites de l'organisation d'événements du fait de la pandémie. Il fait un compte rendu sur une réunion de septembre organisée par la communauté de communes et auquel il a assisté. Il fait ressortir de cette réunion que la commune de Treize-Vents n'organise pas de journée du patrimoine et qu'il serait peut-être

possible de mettre en place quelque chose. Concernant la jeunesse, la commission va se pencher sur des programmations proposées aux 12/18 ans.

Laurent HURTEAU a également assisté à la commission aménagement des territoires. Il explique que c'était une présentation et que certains projets vont être mis en place comme la création d'un guichet unique de l'habitat ou encore concernant la transition écologique la mise en place d'un partenariat avec le monde agricole pour valoriser une alimentation positive. Enfin, il explique qu'un appel à projet va être lancé pour rendre la mobilité des administrés plus écologique. Enfin il évoque les lagunes qui pour le moment font l'affaire mais qui pourraient devenir problématiques.

#### IV. Délibération concernant la taxe d'aménagement

Madame le maire Nicole BEAUFRETON rappelle que la taxe d'habitation est actuellement à 1,5%. Elle propose que la commune s'aligne sur les autres communes de la communauté de communes est que sa taxe d'habitation passe à 2%

À l'unanimité le conseil Municipal vote pour l'augmentation de la taxe d'habitation. Le 22 octobre 2020 à 21h15.

#### V. Consultation concernant l'exercice du droit de préemption et les autorisations à donner en urbanisme

- 1er bien : Le droit de préemption n'est pas exercé
- 2ème bien : le droit de préemption n'est pas exercé
- 3ème bien : le droit de préemption n'est pas exercé

Madame le maire Nicole BEAUFRETON expose que normalement la vente d'un bâtiment en bourg selon le PLUi doit être accompagné pour chaque chambre d'une place de parking.

Le café en vente ne dispose pas de place de parking la question se pose aux élus de savoir s'il refuse la vente sur ce prétexte, si il impose une taxe de stationnement pour les maisons qui n'ont pas de place ou bien si l'on accepte et que l'on ne fait rien.

#### VI. Consultation concernant l'allongement des baux de location des appartement divers questions relatives aux contrats

La question est posée de rallonger la durée des baux pour éviter les nombreuses démarches administratives et pérenniser les logements.

Un débat a lieu entre les élus certains expliquant que le choix d'avoir des contrats court permet dans un sens de pouvoir se séparer de locataires irrespectueux.

À l'unanimité les élus votent contre le prolongement du bail à 3 ans le 22 octobre 2020 à 21h27.

## VII. Délibération concernant l'aide accordées aux Alpes-Maritimes

Les élus expriment leurs inquiétudes face à la destination des fonds mais également face à la multiplicité des événements de ce genre.

Les élus votent l'adoption d'une aide pour les Alpes-Maritimes à 0,50 centime par personne à 10 voix pour et quatre voix s'abstenant.

## VIII. Discussions autour de l'adoption d'une procédure de changement d'usage des locaux d'habitation par la communauté de commune

La communauté de communes souhaite valoriser les logements locatifs d'usage d'habitation et non de location saisonnière pour cela elle souhaite mettre en œuvre des solutions telles que l'obligation pour tout achat d'une maison à usage d'habitation et transformation en logement locatif vacancier de création d'une seconde habitation dédiée au logement d'habitation. Une autre alternative est envisagée telle que la labélisation obligatoire de ces logements.

## IX. Création d'une commission chargée de mettre à jour le plan communal de sauvegarde

Cyrille BABARIT 3<sup>ème</sup> adjoint présente le plan communal de sauvegarde et la nécessité de le remettre à jour. Il propose la constitution d'une commission informelle. Nicolas MAUDET et Pierre COMBE sont volontaires.

## X. Décision concernant la labélisation des sentiers de randonnée pédestre et désignation de responsables de suivi le cas échéant

Madame le maire Nicole BEAUFRETON présente le projet de labialisation que prévoir le département et les élus s'expriment en faveur d'une participation du moins pour voir si cela est possible.

Ce sujet amène à parler de la mise en place d'un encadrement pour les bénévoles qui souhaitent participer à l'entretien de la commune.

## XI. Désignation d'un responsable chargé du suivi du copieur

Laurent WERTH 1er adjoint expose le fait que le photocopieur est le seul outil informatique géré par la commune. Notre contrat arrive à échéance et Laurent WERTH demande si quelqu'un est intéressé.

Hervé ROY et Nicolas MAUDET sont intéressés pour prendre le relais.

## XII. Désignation des membres des commissions électorales

Rappel est fait aux élus de l'intérêt des commissions électorales pour mettre à jour les listes électorales de la commune. La préfecture ayant demandé la communication des nominations :

- Les élus désignent comme représentant du tribunal judiciaire : Betty BRIEAU
- Les élus désignent Claude MAUDET comme délégué administratif et Bernard HURTEAU comme suppléant.
- Enfin, les élus désignent Sophie BILLAUD comme membre de la commission électorale et Nicolas MAUDET en adjoint.

## XIII. Fixation d'un calendrier des réunions du Conseil municipal

Sur proposition de la secrétaire générale, un calendrier des séances est proposé aux élus. Il sera adopté en prochaine séance.

**LA SEANCE A ETE LEVEE A 22H45.**